

LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

Dématérialisation des marchés publics et réponse électronique : une opportunité pour les TPE en démarrage

Jeudi 21 mars 2019
de 8h30 à 12h

Technopole Martinique
Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 Fort de France
Tel 05 96 38 07 71



Atelier animé par :

Mme Isabelle JULIANS
Directrice des Achats, CACEM



Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique, met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

Conscients de ces difficultés, l'équipe de la pépinière d'entreprises a mis en place un dispositif d'actions d'animation et d'accompagnement à l'attention des jeunes entrepreneurs. En effet :

- les entreprises hébergées dans la pépinière bénéficient d'un suivi individuel trimestriel et d'une veille relative aux actions mises en œuvre par d'autres acteurs de la vie économique martiniquaise ; de cette manière la pépinière contribue à aider l'entrepreneur à prendre du recul sur son activité;
- Sont, également, organisés des **Ateliers de la Jeune Entreprise** qui s'adressent plus largement à toutes les entreprises en démarrage du territoire. Ces réunions collectives autour d'une thématique liée au métier/statut de chef d'entreprise doivent permettre aux entrepreneurs de sortir de leur isolement, s'informer, se former, d'échanger avec d'autres acteurs économiques et de nouer de nouvelles relations professionnelles bénéfiques au développement de leur entreprise.

Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.



Présentation de l'atelier



Depuis le 1^{er} octobre 2018, le processus de dématérialisation des marchés publics a connu une forte accélération. Les enjeux sont importants et les entreprises concernées par la commande publique ont tout intérêt à se préparer pour être prêtes le jour où elles décident de répondre à une consultation.

Des démarches sont requises et, dans certains cas, l'achat et l'installation d'un certificat de signature électronique.

Face à celles qui peuvent apparaître comme des démarches complexes, cet atelier a pour objectif de présenter de façon pragmatique les outils au service des jeunes TPE, retour d'expérience à l'appui.

Dématérialisation des marchés publics et réponse électronique : une opportunité pour les TPE en démarrage

Judi 21 mars 2019 de 8h30 à 12h

Programme

08h15-8h30	Accueil des participants
8h30-12h	<ol style="list-style-type: none">1- Cadre réglementaire2- Les outils3- Exemple de fonctionnement d'une plateforme4- Cas particuliers5- Retour d'expérience d'un gérant de jeune TPE

Intervenant

Isabelle JULIANS : Directrice des Achats, CACEM

Retour d'expérience :

Fabien PABIOT : Gérant de la jeune TPE ENVIVIA

Participants

Du fait de la technicité de l'atelier, il est exceptionnellement **réservé aux jeunes TPE ayant déjà répondu à des appels d'offres publics** (au format papier) et veulent se préparer à la réponse numérique

Atelier limité à 20 participants, une seule inscription par structure

Inscription

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 18/3/2019 :**

par mail : francine.chasseur@cacem-mq.com

Entrée gratuite pour les personnes inscrites, dans la limite des places disponibles. **La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition au 0596 38 07 71**

CACEM

Direction Générale Adjointe du Développement Territorial et Solidarité Technopole Martinique

ADRESSE DU SITE TECHNOPOLE MARTINIQUE

Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél: 0596 38 07 71

ADRESSE POSTALE

Immeuble Les Cascades III
Place François Mitterrand
BP 407
97204 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél : 0596 75 82 72

